

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 28 mars au 24 juin 2017

RÉSIDENT AGGLO

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Tarif activité : 74 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14h- 14h45 Perfectionnement			14h- 14h45 Initiation
		15h- 15h45 Initiation			15h- 15h45 Perfectionnement
		16h30- 17h15 Jardin aquatique			
	17h30- 18h15 Perfectionnement	17h20- 18h05 Jardin aquatique		17h30- 18h15 Perfectionnement	
	18h25- 19h10 Perfectionnement		18h- 18h45 Perfectionnement	18h25- 19h10 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Nouvelles inscriptions à partir du 20 mars dès 14h à l'accueil de la piscine en fonction des places disponibles et pré-inscriptions possible par téléphone.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Un certificat médical d'aptitude à la natation, datant de moins de 3 mois ; justificatif de domicile ; pièce d'identité.
Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M **reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la piscine Muriel Hermine et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.**

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
Session du 28 mars au 24 juin 2017

RÉSIDENT HORS AGGLO

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Tarif activité : 82 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14h- 14h45 Perfectionnement			14h- 14h45 Initiation
		15h- 15h45 Initiation			15h- 15h45 Perfectionnement
		16h30- 17h15 Jardin aquatique			
	17h30- 18h15 Perfectionnement	17h20- 18h05 Jardin aquatique		17h30- 18h15 Perfectionnement	
	18h25- 19h10 Perfectionnement		18h- 18h45 Perfectionnement	18h25- 19h10 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Nouvelles inscriptions à partir du 20 mars dès 14h à l'accueil de la piscine en fonction des places disponibles et pré-inscriptions possible par téléphone.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Un certificat médical d'aptitude à la natation, datant de moins de 3 mois ; justificatif de domicile ; pièce d'identité.
Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la piscine Muriel Hermine et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.